

PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2026-2027

ET BILAN 2025-2026

Direction de la qualité, de l'évaluation,
de la performance, de l'éthique,
de la transformation et de l'innovation



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC
UNIVERSITÉ LAVAL

Aucune reproduction de ce document, complète ou partielle,
n'est permise sans l'autorisation de l'IUCPQ-ULaval

TABLE DES MATIÈRES

1. RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE LOI.....	1
2. INTRODUCTION.....	1
3. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL	2
3.1. Mandat.....	2
3.2. Ambition.....	2
3.3. Éthique et valeurs.....	2
3.4. Clientèle.....	3
4. ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION À RÉDUIRE LES OBSTACLES	3
5. COMITÉ DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES.....	4
5.1. Responsable du plan d'action.....	4
5.2. Comité responsable du plan d'action.....	4
6. OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2026-2027	5
7. BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2025-2026.....	9
7.1. Autres mesures mises en œuvre.....	13
8. REDDITION DE COMPTES GOUVERNEMENTALE.....	14
8.1. Accès à l'égalité en emploi	14
8.2. Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.....	14
8.2.1. Accès à l'information	14
8.2.2. Plaintes et mesures d'accommodement	14
8.2.3. Autres mesures d'accommodement.....	14
8.3. Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées	14
8.4. Politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.....	14
9. PLAN D'ACTION 2026-2027	16
9.1. Adoption	16
9.2. Diffusion.....	16
9.3. Mise en œuvre.....	16
10. COORDONNÉES DE LA RESSOURCE RESPONSABLE DU DOSSIER À L'IUCPQ-ULaval.....	16

Liste des sigles et abréviations

CAE	Conseil d'administration d'établissement
CD	Comité de direction
CGRC	Comité de gestion des risques cliniques
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSSCN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
CNPQS	Commissariat national aux plaintes et à la qualité des services
CUE	Comité des usagers d'établissement
DEAU	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires
DG	Direction générale
DQEPETI	Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance, de l'éthique, de la transformation et de l'innovation
DRF	Direction des ressources financières
DRH	Direction des ressources humaines
DSMSSS	Direction des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux
DMSP	Direction médicale et des services professionnels
DSI	Direction des soins infirmiers
DSTL	Direction des services techniques et de la logistique
IUCPQ-ULaval	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec

1. RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE LOI

Le gouvernement du Québec a adopté en 1978 la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées afin de permettre leur intégration sociale*. Une refonte majeure de la loi a été adoptée en 2004. Elle s'intitule désormais *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

Cette loi s'applique à tous les ministères, aux organismes publics et aux municipalités. Elle prévoit que toutes les entités visées élaborent un plan d'action annuel favorisant l'intégration des personnes handicapées dans les sphères scolaires, professionnelles et sociales. En mai 2021, un décret vient encadrer la détermination des éléments que doit comporter le plan d'action visé par l'article 61.1 de la Loi.

En complément essentiel à cette Loi, le gouvernement du Québec se dotait, en juin 2009, d'une politique gouvernementale afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées : *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*. Il s'agit d'un important cadre de référence afin d'orienter les efforts à l'égard de ces personnes.

2. INTRODUCTION

L'IUCPQ-ULaval est fier de présenter le *Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027*. Ce plan d'action vise à faire connaître à l'ensemble des intervenants et intervenantes les obligations légales quant à l'intégration des personnes handicapées dans les trois champs d'activités et à préciser les initiatives qui seront mises en œuvre tout au long de cette période. Il vise également à poursuivre leur sensibilisation aux obstacles rencontrés par ces personnes.

3. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL

L'IUCPQ-ULaval est le seul établissement de santé canadien à offrir sous un même toit des soins et des services ultraspécialisés en cardiologie, en pneumologie et en obésité.

 # d'installations : 1	Institut 1		
	Employés	Cadres	Médecins
 Main-d'œuvre	2725	90	207
	Bénévoles 37	Stagiaires 1 795	Usagers partenaires 20
	Centre recherche 910		

3.1. Mandat

Établi au sein des 30 établissements de Santé Québec, l'IUCPQ-ULaval adhère pleinement à la mission, à la vision et aux valeurs qui guident l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. À titre d'établissement à vocation suprarégionale, nous avons le mandat d'offrir des soins tertiaires et quaternaires spécialisés et de grande qualité à la population de la région de Québec, de l'Est-du-Québec et du nord du Nouveau-Brunswick.

En cohérence avec la planification stratégique 2025-2028 de Santé Québec, l'IUCPQ-ULaval a élaboré son plan d'établissement en arrimage avec les orientations, les valeurs et les priorités du réseau. Cette démarche a permis de préciser notre mandat particulier, celui d'offrir des soins spécialisés et ultraspécialisés en santé cardiovasculaire, respiratoire et métabolique, tout en étant chef de file en recherche et en transfert des connaissances dans nos domaines d'expertise.

Ce qui nous distingue :

- Nos soins et nos services spécialisés et ultraspécialisés desservant tout l'Est-du-Québec;
- Notre expertise et nos interventions en prévention et en réadaptation;
- La performance de notre urgence de soins spécialisés et de soins généraux;
- La recherche clinique et fondamentale en parfaite harmonie avec nos domaines d'expertise clinique;
- L'importance de nos activités d'enseignement pour la formation de la relève et le transfert du savoir;
- Notre contribution en évaluation des nouvelles technologies et des modes d'intervention en santé.

3.2. Notre ambition d'établissement

Ensemble, pour des pratiques innovantes, de qualité et axées sur votre santé.

3.3. Éthique et valeurs

L'IUCPQ-ULaval inscrit ses actions dans une culture organisationnelle fondée sur l'éthique, l'intégrité, le professionnalisme et l'humanisme. En cohérence avec le *Code d'éthique et de déontologie de Santé Québec*, il favorise des pratiques respectueuses, inclusives et centrées sur les besoins des personnes. Les valeurs de respect, d'engagement, de collaboration, de bienveillance et d'excellence orientent l'ensemble des interventions, des décisions et des relations avec la clientèle, leurs proches, les membres du personnel et les partenaires.

3.4. Clientèle

L'établissement est un centre hospitalier universitaire suprarégional dont le bassin de desserte de la clientèle s'élève à plus de 2 millions d'habitants et habitantes, soit environ 26 % de la population du Québec. Il est à noter que 51 % de la clientèle hospitalisée ne provient pas de la région immédiate de Québec, mais notamment des régions de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie et Centre-du-Québec et de l'Est-du-Québec.

De plus, certaines clientèles du nord du Nouveau-Brunswick sont également accueillies à l'IUCPQ-ULaval.

Par ailleurs, la clientèle hospitalisée et celle des cliniques ambulatoires bénéficient des soins et des services en cardiologie, en pneumologie et en chirurgie de l'obésité. Aussi, les usagers et usagères reçoivent des soins offerts par les cliniques spécialisées, dont celles des services dentaires curatifs et de médecine interne.

Il est à noter que 37,5 % de la clientèle hospitalisée à l'IUCPQ-ULaval est âgée d'au moins 75 ans et présente bien souvent des multimorbidités et handicaps permanents liés à la mobilité et à l'audition. L'approche adaptée à la personne âgée mise en place à l'IUCPQ-ULaval a permis l'instauration de mesures facilitant les déplacements et la communication ainsi que la diminution des risques pour les usagers et usagères.

4. ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION À RÉDUIRE LES OBSTACLES

L'IUCPQ-ULaval a pour objectifs de promouvoir l'excellence ainsi que de répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle. Ces objectifs se traduisent par la mise en place de processus d'amélioration continue basés notamment sur :

- des enquêtes de satisfaction auprès des usagers;
- des suggestions apportées par le comité des usagers d'établissement;
- des évaluations de l'expérience des usagers;
- les besoins et les commentaires exprimés par les usagers, le personnel et les médecins;
- le traitement des plaintes;
- les recommandations des différents conseils professionnels;
- une vigie des recommandations des instances partenaires.

L'IUCPQ-ULaval s'engage à mettre en œuvre des initiatives afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées, tant pour le volet scolaire que professionnel et social. Avec le soutien de l'ensemble des directions, l'intégration des personnes vivant des situations de handicap dans les activités de l'IUCPQ-ULaval sera au préalable axée sur une sensibilisation aux réalités que vivent ces personnes en milieu hospitalier, aussi bien lors d'une prestation de soins ou de services que lors d'un stage ou dans le cadre de leur travail.

De plus, toutes les rénovations ou les constructions prévues tiennent compte des accommodements requis pour faciliter et sécuriser les déplacements de même que pour améliorer le confort des personnes handicapées.

L'IUCPQ-ULaval s'engage à poursuivre l'amélioration des services offerts aux usagers et usagères vivant des situations de handicap en considérant leurs besoins.

5. COMITÉ DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

5.1. Responsable du plan d'action

Le conseiller à la gestion des risques de la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance, de l'éthique, de la transformation et de l'innovation de l'IUCPQ-ULaval est responsable du comité et du plan d'action en collaboration avec l'agente d'information de l'équipe-conseil en communication et relations publiques faisant partie du comité.

5.2. Comité responsable du plan d'action

Nom	Direction	Titre
Bruno Laflamme	DQEPETI	Conseiller à la gestion des risques
Clélia Da Silva	DRH	Agente d'information – relations médias et communication organisationnelle
Jean-Paul Lussiaà-Berdou	CUE	Membre du comité des usagers d'établissement
Pier-Luc Caron	S.O.	Représentant des personnes vivant des situations de handicap (usager-partenaire)

Deux rencontres ont eu lieu en cours d'année. Lors de ces rencontres, le comité a procédé au suivi de la mise en œuvre des initiatives prévues au plan d'action 2025-2026 ainsi qu'au suivi de la mise en application des différentes mesures visant l'amélioration continue des services offerts aux personnes vivant des situations de handicap.

Dans une perspective d'amélioration continue et d'utilisation responsable des ressources, le comité a revu sa composition afin d'en optimiser le fonctionnement. Le nombre de membres a ainsi été réduit de dix à quatre.

Également, par l'entremise du sondage sur l'expérience et la satisfaction envers les soins et services reçus, l'organisation recueille l'appréciation et les commentaires constructifs de la clientèle et de leurs proches dans le but de mieux répondre à leurs besoins et ainsi améliorer la qualité des soins et des services. En parallèle, le comité des usagers d'établissement a aussi réalisé un sondage auprès de la clientèle bénéficiant des services de télésanté. On y retrouvait également une question sur les mesures d'adaptation pour rendre les services plus accessibles. Les constats et observations de ce sondage ont été présentés à la direction responsable de la télésanté.

6. OBSTACLES ET MESURES PLANIFIÉES POUR L'ANNÉE 2026-2027

Le comité de travail a élaboré un plan d'action qui priorise les obstacles rencontrés par les personnes vivant des situations de handicap, tant sous l'aspect environnemental, professionnel que social.

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	ACTION	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE
Adaptation limitée pour la clientèle handicapée lors de situations particulières, notamment en situation d'urgence	Évaluer les besoins particuliers en situation d'urgence afin d'assurer la sécurité des personnes vivant avec des difficultés fonctionnelles au quotidien lors de mesures d'urgence	Intégrer la perspective des personnes handicapées ou vivant avec une limitation dans les exercices de simulation d'évacuation (code vert)	Exercice de simulation d'évacuation réalisé pour le secteur de l'imagerie médicale en intégrant un exemple d'une personne avec un handicap	2027-03-31	DSTL
			Exercice de simulation d'évacuation réalisé pour le secteur de la recherche en intégrant un exemple d'une personne avec un handicap	2027-03-31	DSTL
			Sondage fait auprès des membres du personnel postsimulation	2027-03-31	DSTL
			Rétroaction faite aux membres du personnel et aux gestionnaires à la lumière des observations identifiées	2027-03-31	DSTL

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	ACTION	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE
Méconnaissance des réalités que vivent les personnes handicapées	Sensibiliser le personnel de l'IUCPQ-ULaval aux réalités que vivent les personnes handicapées	Diffuser au sein de l'établissement le plan d'action 2026-2027, ainsi que le bilan des actions 2025-2026	- Plan d'action et bilan présentés à différentes instances et comités de l'IUCPQ-ULaval - Diffusion lors des activités de sensibilisation préparées par le comité de travail - Plan d'action et bilan déposés sur le site Web et l'intranet de l'IUCPQ-ULaval	En continu	Équipe des communications
		Tenir une activité de sensibilisation durant un des événements suivants : - Semaine québécoise des personnes handicapées (juin) - Journée internationale des personnes handicapées (décembre)	Activité de sensibilisation réalisée en cours d'année	En continu	Comité responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
		Intégrer les besoins et les différents obstacles que vivent les personnes handicapées dans les projets organisationnels	Visionnement des capsules d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> par les membres de l'équipe du Bureau de projets organisationnels	2027-03-31	DQEPETI

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	ACTION	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser des équipements publics de l'IUCPQ-ULaval	Assurer la finalisation des travaux extérieurs liés au pavillon J	Mettre en place des équipements publics extérieurs accessibles au plus grand nombre	Mise en place d'un mobilier extérieur accessible à la clientèle, notamment les personnes vivant avec un handicap ou une limitation et compatible au projet issu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	2027-03-31	DQEPETI
Difficulté pour les personnes handicapées d'accéder à nos installations et nos lieux physiques	Améliorer l'accessibilité aux soins et services offerts pour la clientèle vulnérable, incluant les personnes vivant avec un handicap ou une limitation	Réaliser une analyse des besoins sur les habitudes de déplacements de la clientèle	Cueillette de données réalisée sur les habitudes de déplacements de la clientèle Besoins identifiés pour l'élaboration d'un plan d'action destiné à améliorer l'accès aux installations de l'établissement	2027-03-31	DSTL
		Revoir de façon proactive l'aménagement des stationnements et des aires de circulations piétonnières connexes en tenant compte des projets futurs de développement	Plan directeur élaboré sur l'aménagement des aires de stationnement et de circulations piétonnières connexes Étude de faisabilité réalisée afin d'évaluer la capacité du stationnement du parc A, incluant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées	2027-03-31	DSTL
	Améliorer l'accessibilité aux soins et services offerts pour la clientèle vulnérable, incluant les personnes âgées ou vivant avec un handicap	Mettre aux normes et rapprocher les cliniques du stationnement dans le cadre de la construction du Centre de santé pulmonaire oncologique	Initiation des travaux pour les plans et devis	2027-03-31	DSTL DSI

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	ACTION	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE
		Rehausser les connaissances du personnel impliqué dans la planification, la réalisation et la gestion des projets liés à l'environnement physique en matière d'accès inclusif chez les personnes handicapées	Formation à distance sur l'accès inclusif offerte par le CISSS de la Montérégie-Ouest et le CISSS de la Montérégie-Centre promu auprès du personnel concerné	2027-03-31	DSTL DQEPETI
Accessibilité à nos soins et services pour les personnes vivant avec des situations de handicap et ayant des besoins spécifiques à leur condition de santé	Améliorer l'accessibilité aux soins et services offerts pour la clientèle vulnérable, incluant les personnes âgées ou vivant avec un handicap	Poursuivre l'évaluation d'opportunités d'amélioration en lien avec les services de télésanté	Opportunités d'amélioration ciblées pour les services de télésanté	2027-03-31	DMSP
		Promouvoir la télésanté auprès de la clientèle	Activités de promotion de la télésanté réalisées	2027-03-31	DMSP
		Évaluer les opportunités pour intégrer des experts et ambassadeurs de l'approche gériatrique sur des unités de soins	Opportunité d'intégration ciblée sur une unité de soins	2027-03-31	DSMSSS
Difficulté d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées	Améliorer l'accessibilité dans le processus de recrutement aux personnes vivant avec un handicap	Évaluer les possibilités d'accommodement et des mesures d'adaptation à chaque étape du processus de recrutement, dans le respect des principes d'équité, de diversité et de non-discrimination	Identification d'une opportunité d'amélioration en matière d'accommodement et de mesures d'adaptation	2027-03-31	DRH

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	ACTION	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLE
Difficulté d'accès à l'information institutionnelle dans le site intranet	Améliorer l'accessibilité à l'information publiée dans l'intranet aux membres du personnel vivant avec un handicap ou une limitation	Évaluer l'expérience en lien avec l'utilisation de l'intranet dans le but d'identifier les besoins et les pistes d'amélioration	Réalisation d'un sondage auprès des membres du personnel	2027-03-31	Équipe des communications
Méconnaissance chez le personnel de ce qu'est l'approvisionnement accessible et des rôles et responsabilités associés	Évaluer les besoins du personnel en matière d'approvisionnement accessible dans le but de mieux répondre aux enjeux de la clientèle handicapée	Identifier des besoins du personnel	Sondage réalisé sur l'approvisionnement accessible auprès du personnel	2027-03-31	DQEPETI

7. BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	INDICATEUR	ÉCHÉANCIER	BILAN DES ACTIONS	RESPONSABLE
Méconnaissance des réalités que vivent les personnes handicapées	Sensibiliser le personnel de l'IUCPQ-ULaval aux réalités que vivent les personnes handicapées	Diffuser au sein de l'établissement le bilan des actions 2024-2025 ainsi que le plan d'action 2025-2026	- Bilan et plan d'action présentés aux différentes instances et comités de l'IUCPQ-ULaval - Diffusion lors des activités de sensibilisation préparées par le comité de travail - Bilan et plan d'action déposés sur le site Web et l'intranet de l'IUCPQ-ULaval	En continu	- Plan d'action présenté au comité de direction - Activités du comité diffusées à l'interne - Bilan et plan d'action accessibles sur le site Web et l'intranet de l'IUCPQ-ULaval	DQEPETI DRH

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	INDICATEUR	ÉCHÉANCIER	BILAN DES ACTIONS	RESPONSABLE
		Tenir une activité de sensibilisation durant un des événements suivants : • Semaine québécoise des personnes handicapées (juin) • Journée internationale des personnes handicapées (décembre)	• Activité réalisée en cours d'année	En continu	Semaine québécoise : • Sensibilisation auprès du personnel et de la population : Réalisation et diffusion d'une capsule vidéo mettant en vedette un employé en situation de handicap (Express, site Web, médias sociaux) • Promotion des capsules d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> auprès du personnel	Comité responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
					Journée internationale des personnes handicapées : • Partage de la campagne de l'OPHQ <i>Comprendre, agir, bâtir</i> dans l'intranet, le site Web et dans nos médias sociaux • Promotion des capsules d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i>	Comité responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
		Renforcer l'accessibilité et la visibilité des capsules d'autoformation <i>Mieux accueillir les personnes handicapées</i> disponibles sur le site Web de l'OPHQ	• Capsules d'autoformation intégrées aux programmes d'accueil des nouveaux employés et employées (facultatif)	2026-03-31	• Capsules d'autoformation ajoutées à la journée d'accueil des agents et agentes administratives • Capsules d'autoformation ajoutées de manière facultative pour les autres personnes employées	DRH

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	INDICATEUR	ÉCHÉANCIER	BILAN DES ACTIONS	RESPONSABLE
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser des équipements publics de l'IUCPQ-ULaval	Assurer la finalisation des travaux cliniques et d'organisation et planifier le plan d'activation en vue du déménagement vers le pavillon J pour les clientèles de médecine et de pneumologie	Mettre en place des équipements publics extérieurs accessibles Mettre en place un mobilier extérieur accessible propice à une expérience esthétique	Mise en place d'un mobilier extérieur accessible aux personnes à mobilité réduite et compatible au projet issu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	2026-03-31	Objectif reconduit pour l'année 2026-2027	DSTL
Accessibilité à nos soins et services pour les personnes vivant avec des situations de handicap et ayant des besoins spécifiques à leur condition de santé	Améliorer l'accessibilité aux soins et services offerts pour la clientèle vulnérable, incluant les personnes âgées ou vivant avec un handicap	Développer une équipe d'ambassadeurs cliniques en gériatrie afin de soutenir l'équipe de la trajectoire de médecine cardiaque	- Création d'une équipe d'ambassadeurs de l'approche gériatrique - Formation de l'équipe sur une unité pilote	2026-03-31	- Identification des expert(e)s en gériatrie - Recrutement des ambassadeurs de l'approche gériatrique sur quatre (4) unités de soins - Plan de formation des ambassadeurs et des experts complété - Deux ateliers de travail faits sur chaque unité	DSMSSS
		Compléter pour la clientèle de chirurgie cardiaque et poursuivre avec la clientèle de chirurgie bariatrique le projet "Récupération améliorée après chirurgie thoracique" (RAAC)	- Implantation du projet RAAC pour la chirurgie cardiaque - Implantation du projet RAAC pour la chirurgie bariatrique	2026-03-31	- Projet RAAC implanté pour la chirurgie cardiaque - Poursuivre l'implantation du projet RAAC pour la chirurgie bariatrique pour l'année 2026-2027	DSI

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	INDICATEUR	ÉCHÉANCIER	BILAN DES ACTIONS	RESPONSABLE
		Déployer le Plan directeur clinique et immobilier (PDCI)	• Implication des usagers-ressources et respect des nouvelles normes	2026-03-31	• Objectif non réalisé et non reconduit pour l'année 2026-2027	PDGA
		Poursuivre le processus pour l'obtention des autorisations finales de la construction du Centre de santé pulmonaire oncologique	• Mise aux normes et rapprochement des cliniques du stationnement	2026-03-31	• Le processus pour l'obtention des autorisations finales est en cours. Les travaux initiaux pour les plans et devis devraient débiter à l'année 2026-2027. L'objectif sera reconduit	DSTL DSI
Accessibilité à nos soins et services pour les personnes vivant avec des situations de handicap et ayant des besoins spécifiques à leur condition de santé		En collaboration avec les partenaires régionaux, assurer les travaux de fluidité et d'optimisation de la trajectoire MPOC	• Priorisation par les trois établissements pour augmenter l'accès à des traitements pour demeurer actifs	2026-03-31	• Priorisation faite et prise en charge au niveau national	PDGA
		Mettre en place des critères de suivis harmonisés entre les établissements, dans le respect des missions pour améliorer la fluidité de la clientèle souffrant d'insuffisance cardiaque	• Augmentation de l'accès et de la qualité des soins pour rester le plus actifs et autonomes possible	2026-03-31	• Les mesures initialement souhaitées ne se sont pas concrétisées Néanmoins, des initiatives pour augmenter l'utilisation de la télésanté et pour mieux regrouper les rendez-vous ont été mises en place	DSI
		Poursuivre l'évaluation d'opportunités d'amélioration en lien avec les services de télésanté	• Opportunités d'amélioration ciblées pour les services de télésanté	2026-03-31	• Promotion faite à l'interne pour encourager la téléconsultation médicale, lorsque possible. Résultat : hausse de 45 % des téléconsultations médicales	DMSP

Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2026-2027 et bilan 2025-2026

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	INDICATEUR	ÉCHÉANCIER	BILAN DES ACTIONS	RESPONSABLE
Accessibilité à nos soins et services pour les personnes vivant avec des situations de handicap et ayant des besoins spécifiques à leur condition de santé		Compléter pour la clientèle de chirurgie cardiaque le projet "Récupération améliorée après chirurgie"	• Vidéo d'enseignement terminée et sous-titrée	2026-03-31	• Révision de quatre (4) vidéos sous-titrées d'enseignements pour la trajectoire de chirurgie cardiaque	DSI
		Réaliser une visioconférence sur la dysfonction laryngée	• Visioconférence réalisée	2026-03-31	• Enseignement en groupe en mode virtuel pour la clientèle atteinte de dysfonction laryngée	DSMSSS
Accessibilité à nos soins et services pour les personnes vivant avec des situations de handicap et ayant des besoins spécifiques à leur condition de santé	Améliorer l'accessibilité aux soins et services offerts pour les membres du personnel, incluant ceux vivant avec un handicap	Réaliser un sondage auprès des membres du personnel en termes de mobilité durable, une question sera ajoutée en lien avec la clientèle présentant une difficulté dans la capacité à se déplacer	• Sondage effectué	2026-03-31	• Dans le sondage sur les habitudes de déplacement, ajout d'une question relative aux limitations fonctionnelles pouvant limiter l'utilisation de certains modes de transport	DSTL

7.1. Autres mesures mises en œuvre

En plus des mesures planifiées pour l'année 2025-2026, plusieurs initiatives supplémentaires ont été réalisées. Voici quelques exemples :

AUTRES MESURES
Présentation au Carrefour québécois des personnes aveugles pour discuter de l'approche de partenariat, de l'éthique, de la maltraitance, des objectifs de soins ainsi que du plan d'action à l'égard des personnes handicapées
Déploiement d'un service d'automatisation de messages textes automatisés en chirurgie permettant à un proche d'un usager ou d'une usagère d'être informé de l'entrée en salle d'opération et de la sortie vers la salle de réveil, la journée de la chirurgie
Visionnement par un membre du personnel du Bureau de projet organisationnel de la formation sur l'accès inclusif offerte par le CISSS de la Montérégie-Ouest et de la Montérégie-Centre
Mise en place d'un processus assurant le maintien des mesures d'accommodement lors du transfert d'employé(e)s entre établissements de Santé Québec

8. REDDITION DE COMPTES GOUVERNEMENTALE

8.1. Accès à l'égalité en emploi

Dans tout le processus de recrutement et dans tous les affichages, il est mentionné que :

« L'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. »

8.2. Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

8.2.1. Accès à l'information

Le site Web de l'IUCPQ-ULaval a été entièrement refait en 2024, afin de répondre aux standards d'accessibilité Web gouvernementaux. Un mécanisme est en place afin de s'assurer que ces critères continuent d'être respectés.

8.2.2. Plaintes et mesures d'accommodement

Au cours de l'année 2025-2026, la commissaire aux plaintes et à la qualité des services de l'IUCPQ-ULaval n'a reçu aucune plainte formulée par une personne vivant une situation de handicap.

8.2.3. Autres mesures d'accommodement

Le Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec inc. (SRIEQ) confirme avoir reçu, de l'IUCPQ-ULaval, 19 demandes d'interprétariat en langage des signes pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, pour un total de 45 heures de services.

8.3. Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

En 2025-2026, neuf personnes ont déclaré être atteintes d'une limitation fonctionnelle permanente. Nous avons ainsi accommodé chaque personne en adaptant leur poste de travail ou en leur trouvant un nouveau poste répondant à leurs limitations. Nous privilégions également l'offre d'un soutien et d'un accompagnement afin de recevoir la formation nécessaire pour apprendre à travailler de façon sécuritaire ou de maîtriser les nouvelles compétences à effectuer.

Nous offrons aussi les mesures de soutien suivantes :

- Une évaluation ergonomique par l'équipe de prévention en santé, sécurité et mieux-être au travail, que ce soit pour le volet administratif ou dans la réalisation des tâches cliniques;
- Un accompagnement personnalisé en ergothérapie pour le personnel en soins infirmiers afin de soutenir la personne dans ses sphères de vie professionnelle et personnelle;
- Des formations, sur les principes pour le déplacement sécuritaire de personnes, adaptées aux enjeux soulevés.

8.4. Politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité

L'IUCPQ-ULaval s'engage à promouvoir et à mettre en œuvre les fondements de la politique *À part entière* : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.

Dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, notre organisme fait rapport à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur l'implantation d'un programme d'accès à l'égalité en emploi en faisant état des mesures prises et des résultats obtenus. Par cette démarche, l'IUCPQ-ULaval souhaite en tout temps offrir à la population qu'il dessert des soins de qualité et

accessibles dans un environnement de travail qui permet aux minorités visibles ainsi qu'aux personnes vivant avec des situations de handicap de pouvoir se réaliser.

D'ailleurs, dans sa deuxième phase d'implantation de son programme, l'IUCPQ-ULaval a prévu les mesures de redressement suivantes pour les personnes handicapées :

- Accorder une préférence au cours du processus de dotation aux personnes handicapées de compétence équivalente pour les objectifs poursuivis;
- Accorder une préférence aux personnes handicapées pour les emplois d'été ou les autres emplois saisonniers ou temporaires en lien avec les objectifs poursuivis;
- Établir une priorité d'embauche aux personnes handicapées en tenant compte des exigences minimales et réelles requises de l'emploi lors du processus de dotation en lien avec les objectifs poursuivis.

Des mesures d'égalité des chances de base sont également prévues, notamment :

- Rédiger et adopter une politique interne sur l'accès à l'égalité en emploi et la diffuser à l'ensemble du personnel;
- Préciser dans tous les affichages de postes et les offres d'emploi que l'organisme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et qu'il invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures;
- Mentionner aussi dans les affichages de postes que les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent;
- Mettre en place les mécanismes nécessaires visant à faciliter l'auto-identification des membres des groupes visés, autant auprès de l'ensemble du personnel qu'auprès des personnes qui soumettent leur candidature;
- Réviser l'ensemble des étapes du processus de dotation afin d'éliminer tout élément potentiellement discriminatoire pour les candidats membres des groupes visés afin d'être conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, article 18.1;
- Informer les personnes concernées par le processus de dotation des objectifs poursuivis par l'employeur pour chacun des groupes visés dans les catégories professionnelles concernées.

De plus, les travaux entre les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et l'Université Laval ont été réalisés dans le passé afin d'intégrer à l'entente sur l'enseignement la trajectoire des accommodements pour les étudiants et étudiantes en situation de handicap. L'*Entente relative à l'enseignement découlant du contrat d'affiliation* entre l'Université Laval et l'IUCPQ-ULaval a été signée en août 2023.

L'IUCPQ-ULaval s'intègre dans cette initiative pour laquelle les accommodements, s'il y a lieu, demeurent confidentiels entre le superviseur de stage et l'Université Laval.

9. PLAN D'ACTION 2026-2027

9.1. Adoption

Le plan d'action 2026-2027 a été préparé par le comité de travail responsable du dossier. Le plan d'action a ensuite été présenté au comité de direction le 29 septembre 2026 pour adoption.

9.2. Diffusion

Le plan de communication prévoit la diffusion du plan d'action auprès de l'ensemble du personnel ainsi que des présentations à différentes instances et comités de l'IUCPQ-ULaval.

Il est également prévu de déposer le plan d'action sur les sites intranet et Internet de l'IUCPQ-ULaval.

9.3. Mise en œuvre

Le suivi de la mise en œuvre des mesures incluses au plan d'action 2026-2027 est sous la gouverne de la DQEPETI. La personne responsable du comité fait par la suite un suivi auprès de différentes instances de l'organisation en présentant le bilan annuel des activités réalisées pour l'année antérieure.

10. COORDONNÉES DE LA RESSOURCE RESPONSABLE DU DOSSIER À L'IUCPQ-ULaval

Bruno Laflamme,

Conseiller à la gestion des risques

Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance, de l'éthique, de la transformation et de l'innovation (DQEPETI)

418 656-8711, poste 2513

bruno.laflamme.iucpq@ssss.gouv.qc.ca